

Jean-Baptiste André Godin au président du tribunal de Vervins, 19 février 1870

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)

Collation1 p. (496r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au président du tribunal de Vervins, 19 février 1870, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45920>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 février 1870](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Président du tribunal de Vervins](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin exprime au président du tribunal de Vervins sa conviction que l'expert qui doit être nommé, aux côtés des deux architectes déjà nommés, doit posséder une expérience industrielle et manufacturière noire. Il sollicite un rendez-vous à ce sujet.

Mots-clés

[Industrie](#), [Procédure \(droit\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise, le 19 décembre 1842

496

Monsieur le Président

Mouzon m'informe que le jour est fixé pour la nomination d'un nouvel expert dans mon affaire de liquidation. L'importance des questions que cette expertise aura à résoudre me fait vivement désirer de pouvoir vous exposer, avant cette nouvelle nomination, combien il serait nécessaire d'ajouter aux experts au moins un homme dont l'expérience industrielle et manufacturière soit notable.

Cette expertise est déjà en présence de deux architectes qui, si l'on peut dire, sont compétents pour évaluer les bâtiments et leurs matériaux, ne sont en aucun façon habiles à l'étude des nombreuses questions industrielles qui surgiront au cours des opérations, questions qui seront les plus importantes et les plus difficiles.

Cette affaire réclame des connaissances évidentes en industrie métallurgique et manufacturière. Bien sûr à rencontrer, c'est pourquoi, M. le Président, je traîne hésitant qu'il vous plût de me fixer un jour où je pourrai aller à Paris m'entretenir avec vous à ce sujet. Nous pourrons le faire par l'intermédiaire de M. Barat, si vous le jugez bon.

Nouvelles agréées. Mon avis le précédent, je souhaite et je fais la plus forte considération contre ce que je suis très bien disposé

Gobert